



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 59867

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'état d'avancement de l'audit réalisé par SD2 à la maison d'arrêt de Grasse les 10 et 12 octobre 2012. Les conclusions n'ont à ce jour pas été transmises.

Texte de la réponse

L'amélioration des conditions de travail des personnels de surveillance constitue un axe principal de la politique pénitentiaire du garde des sceaux. Le bureau de l'organisation des services de la direction de l'administration pénitentiaire s'est rendu à la maison d'arrêt de Grasse les 27 et 28 janvier 2015, afin de procéder à un audit d'organisation et de fonctionnement de la structure, actualisant l'audit de 2012. Ce rapport d'audit d'organisation et de fonctionnement de la maison d'arrêt de Grasse a été porté à la connaissance du chef d'établissement qui en a assuré la diffusion aux organisations syndicales. Différentes observations et préconisations ont été faites pour améliorer l'organisation du service. Un nouvel organigramme de référence sera ainsi défini. Par ailleurs, le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille et le chef d'établissement vont réorganiser les services, afin que les personnels de surveillance puissent exercer leur métier difficile dans de meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59867

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5785

Réponse publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4535